

**ARRETÉ N°2026/00199**

**LA PRÉSIDENTE DE L'UNIVERSITÉ PARIS NANTERRE,**

**Vu** le code de l'éducation ;

**Vu** les statuts de l'Université Paris Nanterre ;

**Vu** les statuts du Service Universitaire chargé de l'organisation des Activités Physiques et Sportives (SUAPS), approuvés par le conseil d'administration du 15 avril 2019 ;

**Vu** l'arrêté n°2025/00111 portant nomination de Monsieur Gilles RULLIERE en qualité d'administrateur provisoire à la direction du Service Universitaire d'Activités Physique et Sportives (SUAPS) à compter du 28 octobre 2025 ;

**Vu** l'appel à candidatures n°2026/00093 du 13 mars 2026 pour la nomination de la direction du SUAPS ;

**Vu** la proposition du conseil des sports du 22 avril 2026, approuvée à l'unanimité, portant sur la candidature de Monsieur José ESTEBAN ;

**ARRETE**

**Article 1 :**

**Monsieur José ESTEBAN** est nommé directeur du SUAPS.

Il est nommé pour un mandat de quatre (4) ans à compter du 1<sup>er</sup> juin 2026.

**Article 2 :**

La Directrice Générale des Services, les Directeurs Généraux Adjointes des Services, et l'Agent comptable sont chargés, chacun pour ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié sur les sites Internet et Intranet de l'université et affiché au RDC du bâtiment Pierre GRAPPIN (vitrine des affaires institutionnelles).

**Article 3 :**

L'arrêté n°2025/00111 est abrogé.

Fait à Nanterre, le 1<sup>er</sup> juin 2026

La Présidente de l'Université,

Caroline ROLLAND-DIAMOND

